

Contre le laisser-aller

Autor(en): **Perrier, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **58 (1929)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *Contre le laisser-aller.* — *Faut-il dire d'Hauterive ou de Hauterive?* — *Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Cours d'anglais.* — *Cours de vacances de l'Université.* — *Comité de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Bibliographies.* — *Bibliothèque du Musée pédagogique.* — *Examens pour l'obtention du brevet de capacité.* — *Le cinéma en Extrême-Orient.* — *La religion du football.* — *Société des institutrices.*

CONTRE LE LAISSER-ALLER

La Direction de l'Instruction publique

AUX INSPECTEURS SCOLAIRES,

AUX COMMISSIONS D'ÉCOLE ET AU CORPS ENSEIGNANT.

Il est agréable de parler des qualités de notre peuple. Ces qualités sont incontestables : elles ont contribué à l'édification de notre maison fribourgeoise qui est solide, malgré ses imperfections, et n'ont pas manqué d'éveiller la sympathie dans les milieux les plus divers. Mais nous devons avoir le courage de voir nos faiblesses. Je veux aujourd'hui attirer votre attention sur ce qui me paraît être notre défaut national : je veux parler du laisser-aller.

Si nous observons ce qui se passe dans notre vie fribourgeoise, vie familiale, vie professionnelle, vie publique, nous en constatons

partout les funestes conséquences. Il va de soi que je laisse aux conducteurs spirituels de notre peuple le soin d'en dépister les effets dans la vie religieuse, comme aussi de montrer tout ce que nous pourrions puiser, pour lutter contre cette faiblesse, dans l'esprit, Dieu merci, encore profondément chrétien de notre peuple. Mais l'école, elle aussi, dans le domaine dont je vous parle, a sa tâche importante à remplir, et c'est sur ce point que j'attire votre attention.

Que d'exemples de ce laisser-aller peuvent malheureusement citer ceux qui, de par leurs fonctions, suivent de près notre ménage cantonal. Il ne vous sera d'ailleurs pas difficile de voir à travers nos allusions des noms connus et des événements plus ou moins proches dont vous avez été les spectateurs : déconfitures d'établissements de crédit, de coopératives, de syndicats, de sociétés diverses, — institutions qui auraient pu être hautement utiles, — parce qu'on n'a pas tenu des comptes réguliers, qu'on n'a pas réuni les organes statutaires, que les reviseurs n'ont pas fonctionné ou se sont contentés d'un contrôle insuffisant. Insuccès dans beaucoup d'entreprises commerciales et tentatives industrielles, parce qu'on a manqué de cet ordre, de ce travail régulier et continu, de cette exactitude, de cette vision claire de la situation financière qui, seuls, peuvent conduire à la réussite. Insuccès dans tant d'exploitations agricoles qu'on aurait tort de toujours attribuer à la crise économique. Ne faut-il pas citer, à titre d'exemple, puisque la question est actuelle, certains échecs dans notre commerce de fromages, parce qu'on n'a pas apporté dans la tenue de l'étable, dans la traite, dans la conservation du lait et dans la fabrication elle-même cette propreté et ce soin minutieux qui sont indispensables si l'on veut avoir des produits de première qualité. Il serait facile de multiplier les exemples, et nos administrations, nos administrations communales en particulier, ne seraient pas exemptes de tout reproche.

Il serait intéressant de rechercher la cause de ce laisser-aller malheureusement trop généralisé et qui se manifeste de manière si diverse : race un peu molle et timide, habitudes d'indolence contractées dans une période où la concurrence n'existait guère, rupture depuis plusieurs siècles avec les affaires industrielles dans lesquelles nos ancêtres ont cependant brillamment réussi. Mais il est beaucoup plus important de chercher les moyens de combattre dans ses racines cette faiblesse, qui est trop souvent la cause de notre infériorité économique.

A cette lutte, tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre canton, individus, familles, sociétés doivent collaborer. Le gouvernement sera au premier rang dans ce combat.

Mais c'est sur la jeunesse, plus que sur les adultes, qu'une action éducatrice pourra s'exercer. C'est par conséquent à l'école qu'incombe la tâche principale.

Je ne pense pas qu'il soit bien utile de faire sur cette question

de longues leçons théoriques. Vous parlerez, sans doute, à vos enfants de la situation sur laquelle je viens d'attirer votre attention, d'une manière appropriée aux différents âges et en illustrant vos paroles d'exemples qui, certes, ne vous manqueront pas. Mais vous aurez surtout la préoccupation constante, — préoccupation de tous les jours et de toutes les heures, — de donner à notre jeunesse des habitudes d'ordre, d'exactitude, de propreté, de constance dans l'effort, de travail bien fait. Vous serez vous-mêmes un exemple vivant de ces qualités en commençant votre classe à l'heure, en préparant minutieusement vos leçons, en corrigeant régulièrement les devoirs de vos élèves, en soignant votre tenue personnelle et votre langage. Vous veillerez à l'ordre parfait dans la maison d'école. Vous exigerez de vos enfants qu'ils arrivent en classe propres et vêtus sans négligence : le plus pauvre vêtement peut être convenable. Vous vous servirez de toutes vos leçons pour lutter contre le laisser-aller. Travaillez et faites travailler en intensité plus qu'en durée. Exigez des réponses correctes, des phrases qui tiennent debout. Notre négligence dans le langage n'est malheureusement qu'une conséquence de notre tempérament mou, de notre paresse à penser et à nous exprimer exactement ; cette paresse est un obstacle au succès même de notre activité pratique, car pour agir avec fruit, il faut commencer par savoir clairement ce que l'on veut. Vous apporterez un soin particulier à la propreté et à la bonne apparence des devoirs écrits. Vous vous efforcerez d'ailleurs de favoriser l'initiative personnelle de vos enfants : l'éducation doit discipliner ; elle ne doit pas comprimer. Mais ce ne sont là que des exemples ; vous saurez sans doute trouver mille autres occasions d'aiguiller votre action éducatrice dans la direction que je vous indique.

La gymnastique elle-même pourra servir à cette éducation. Il y a entre la tenue du corps et la force d'âme une relation intime. Les exercices corporels bien compris et bien contrôlés redresseront le laisser-aller physique, conséquence du laisser-aller moral, et donneront confiance en elle-même à une race trop timide.

Je veux enfin m'adresser spécialement aux institutrices et plus encore aux maîtresses ménagères. C'est dans les écoles de filles, — où l'on a encore trop souvent la tendance à exagérer l'importance du savoir livresque et de la mémoire, — que cette éducation devra être particulièrement poussée. Le rôle de la femme dans le problème qui nous occupe est considérable. L'influence du milieu est capitale : là où la femme aura un intérieur propre, bien ordonné, des enfants soignés, un ménage bien tenu, le père de famille et les grands fils seront bien près d'avoir les qualités d'ordre et de bonne tenue que nous voulons voir se généraliser.

Je considère cette tâche éducatrice comme un de mes plus grands devoirs à la Direction de l'Instruction publique. Je pense d'ailleurs à mon vénéré prédécesseur qui fut un exemple d'énergie et de travail.

Plur que jamais l'instruction est nécessaire dans l'âpre concurrence du monde moderne, mais je place plus haut encore l'éducation. Lorsque je visiterai une école, — et je compte en visiter à l'improviste en dehors des examens, — je regarderai ce que vous avez fait de vos enfants, plus encore que ce que vous leur aurez appris.

Conservons jalousement à notre peuple ses belles qualités religieuses et morales ; cultivons-les, augmentons-les ; c'est là notre premier devoir. Mais rendons en même temps nos Fribourgeois plus assidus et plus exacts dans le travail, plus forts et, par conséquent, plus prospères. Dans cette tâche immense et qui demandera un long effort, je compte sur vous ¹.

Le Directeur de l'Instruction publique :

E. PERRIER.



Faut-il dire d'Hauterive ou de Hauterive ?

L'usage a varié, en effet. Nous avons, d'une part, le *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, de Mgr Gumy ; une étude sur *l'Abbaye de Hauterive*, de M. le chanoine Peissard ; mais, d'autre part, MM. Bertoni, Max de Diesbach, Louis Grangier, pour ne citer que ces noms, ont écrit *d'Hauterive*. Quel parti prendre, quelle forme choisir ? Nous allons essayer de nous décider.

Si l'usage, jusqu'à ces dernières années tout au moins, tendait à prévaloir d'écrire *de Hauterive*, ce n'était là, ce me semble, qu'un souci moderne de purisme dû, si je ne fais erreur, à l'abbé Tanner, ancien directeur de l'École normale ². Souci légitime, à la vérité, et correction parfaitement admissible en principe : la grammaire historique du français nous enseigne qu'à l'initiale, le *h* des mots germaniques, qui avait eu primitivement une forte aspiration, l'avait perdue dès le XVI^{me} siècle, et cette aspiration n'eut plus pour effet, par la suite, que d'empêcher les élisions. Or, *haut* français étant un *altus* latin influencé, quant à l'initiale précisément, par le synonyme allemand *hoh* — soit qu'il s'agisse du vieux haut allemand *hōh*, soit du francique *hok*, ce sur quoi les philologues ne sont pas d'accord — le *h* initial ne devrait pas s'élider : un puriste a le droit, par conséquent, d'exiger qu'on dise *de Hauterive*, de même qu'on dit *du héron* et non point *de l'héron*, *la hache* et non *l'hache*.

¹ Il a paru, dans notre *Bulletin* de 1926, 1^{er} janvier, 1^{er} février et 1^{er} mars, trois copieux articles sur l'éducation scolaire de l'ordre, de la propreté, de la ponctualité et de la régularité.

² Tous les catalogues de l'École normale, depuis son ouverture, 1^{er} avril 1859, jusqu'à celui du 6 août 1882 portent la graphie *d'Hauterive*. Celui du 6 août 1883 porte *de Hauterive* ; avec l'année scolaire 1882-1883 entrent en fonction M. Michaud, comme directeur, et M. Tanner, comme aumônier.